

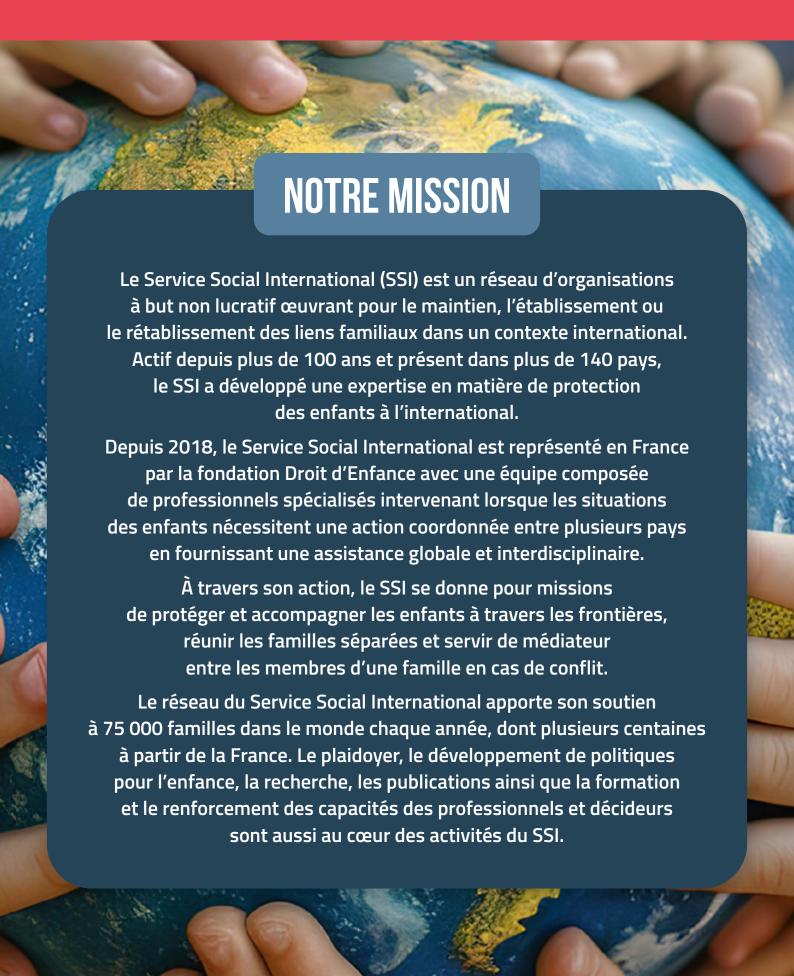
RÉUNIR LES FAMILLES

SÉPARÉES PAR LES FRONTIÈRES







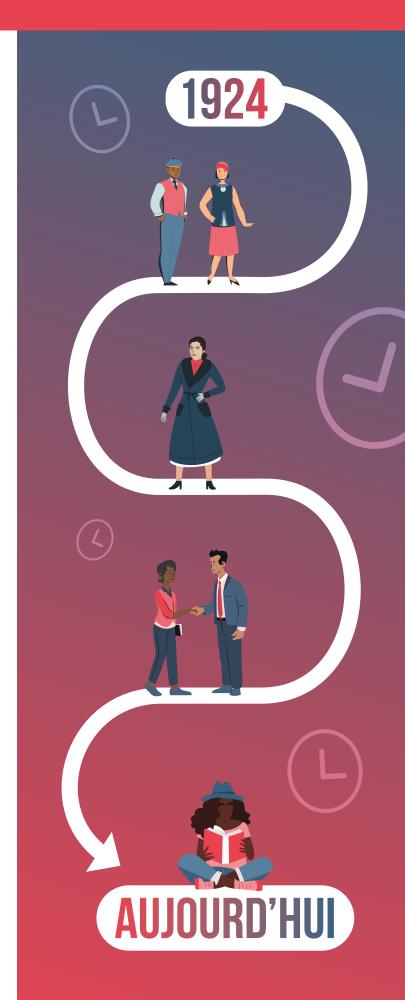


100 ANS D'HISTOIRE POUR RÉUNIR LES FAMILLES SÉPARÉES PAR LES FRONTIÈRES

Le Service Social International a été créé en 1924 en réponse aux importants mouvements migratoires connus en Europe à la fin du XIXème siècle et à la suite de la Première Guerre Mondiale. Son objectif était de venir en aide aux enfants et familles à la recherche d'un avenir meilleur et de conditions plus favorables dans un autre pays que le leur. Dans ce but, des professionnels de toute nationalité et culture ont opéré en réseau dans un élan de solidarité et de créativité pour façonner, à leur mesure, une société plus juste et accueillante.

100 ans plus tard, dans un monde globalisé où les populations sont de plus en plus mobiles, où la crise climatique pousse des populations à émigrer et avec des conflits se multipliant sur les différents continents, la protection des enfants et de leurs familles doit continuer à s'organiser au niveau international. Cependant, lorsqu'une situation implique plusieurs pays, la collaboration pose des défis de taille.

Le SSI France intervient alors pour créer une coordination efficace entre les différents États, autorités et intervenants professionnels en fondant son action sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et les instruments internationaux.





Protection de l'enfance Protection des Mineurs à l'international Non Accompagnés

Le SSI France reçoit de nombreuses demandes d'évaluation sociale de familles pouvant accueillir des enfants sur le sol français, de recherche de documents d'identité ainsi que de soutien en matière de regroupements familiaux ou de visas humanitaires. Au travers de ces missions, il apporte assistance aux enfants et familles vulnérables face à des problèmes de garde, de droit de visite et de pension alimentaire dans des contextes transfrontaliers. Le SSI France s'engage au quotidien pour faire respecter les droits des Mineurs Non Accompagnés en France et soutient également ceux qui souhaitent rentrer dans leur pays d'origine. L'objectif est de les accompagner pour assurer un retour le plus serein possible en s'appuyant notamment sur les membres ou

partenaires du SSI sur place.

CONFLITS FAMILIAUX & MÉDIATION INTERNATIONALE

De nombreux enfants se trouvent privés du lien avec l'un de leurs deux parents lors de séparations de couples binationaux, expatriés ou migrants. Afin d'aider à restaurer ces liens et résoudre les conflits entre parents, le SSI France propose des pré-médiations familiales internationales et peut également organiser des médiations. Celles-ci prennent en compte les aspects interculturels en jeu afin de trouver des solutions convenant à tous les membres de la famille.

Lorsque l'enfant est enlevé illégalement par l'un de ses deux parents, le SSI France coopère également avec le 116 000 Enfants Disparus, numéro d'urgence européen dédié aux disparitions d'enfants, pour accompagner le parent victime dans ses démarches juridiques et lui apporter un soutien psychologique.





Formation des professionnels & Plaidoyer

Le SSI France apporte son expertise aux professionnels et décideurs concernant les problématiques de protection de l'enfance dans un contexte international.

Il organise régulièrement des formations sur les approches interdisciplinaires et interculturelles du travail social, l'application du droit international privé, les enjeux de prise en charge des Mineurs Non-Accompagnés et les droits de l'enfant.

En outre, le SSI France participe également à des actions de plaidoyer pour inviter les États à respecter et ratifier les différents instruments internationaux tels que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, les différentes Conventions de La Haye et les règlements européens.

Il apporte un appui et une assistance technique aux États et organisations internationales et milite pour faire reconnaître les droits des enfants partout dans le monde.



Recherche des origines

De nombreuses personnes adoptées de l'étranger vers la France ressentent le besoin légitime de rechercher leurs origines afin d'accéder à leur droit à l'identité. Cette recherche est souvent complexe et non sans risque.

Pour les aider au mieux, le SSI France a lancé le projet RACINE (Recherche des origines, Accompagnement, Coopération, Identification de partenaires, Narration, Écoute) en septembre 2021 afin d'offrir un accompagnement global, gratuit et de qualité aux personnes adoptées en se donnant pour missions de :

- Orienter, accompagner et soutenir dans leurs démarches les personnes adoptées, leur famille biologique et leur famille adoptive.
- Dresser un état des lieux des législations et pratiques d'adoption en matière de recherches des origines.
- Identifier des partenaires fiables pouvant faire le lien avec les autorités centrales, effectuer les recherches et accompagner les adoptés localement.
- Offrir un espace d'échange, d'écoute et de soutien collectif entre pairs soutenu par l'étayage clinique de professionnels à l'occasion de groupes de parole.
- Cartographier les dispositifs de soutien post-adoption en lien avec la recherche des origines en France

LES GROUPES DE PAROLE ET DE PARTAGE

Les personnes adoptées impliquées dans un processus de recherche des origines peuvent également participer aux groupes de paroles et de partage proposés par le SSI France.

Ces groupes sont organisés en visio-conférence et animés par des professionnels spécialistes de l'adoption et de la recherche des origines.

Ils ont pour but d'offrir aux personnes adoptées un espace d'échange, de soutien et de réflexion autour des différentes questions que soulève la recherche des origines par le biais d'un soutien entre pairs et d'un étayage clinique.

SOUTENIR LE SSI FRANCE



En faisant un don au SSI France, vous nous permettez d'accompagner des centaines d'enfants et de familles confrontés à une rupture des liens familiaux dans un contexte international.

En soutenant nos actions, vous pouvez bénéficier de 75% de réduction fiscale sur le montant de votre don au SSI France.

VOTRE DON EST PRÉCIEUX



500 dépliants pourront être imprimés et diffusés pour faire connaître nos actions de pré-médiation. 350 €

1 famille pourra bénéficier d'une séance de pré-médiation.



4 séances de groupes de parole et de partage pourront être proposés aux personnes à la recherche de leurs origines. 500€

3 heures de formation pourront être proposées aux professionnels de la protection de l'enfance.



Service Social International France
76 avenue Pierre Brossolette
92240 MALAKOFF

iss-ssi-france@droitdenfance.org • www.ssi-france.org











Droit d'Enfance 76 avenue Pierre Brossolette 92240 MALAKOFF

communication@droitdenfance.org • www.droitdenfance.org